

# CLUSTERS SOCIAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ POUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE DÉMARCHE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

## En savoir plus sur les modalités de participation au cluster sur la qualité de vie au travail :

➤ Contacter l'Aract de votre région



### Aract Nouvelle-Aquitaine

Siège social et site de Bordeaux : 202, rue d'Ornano – 33000 Bordeaux  
Site de Limoges : 46, avenue des Bénédictins – 87000 Limoges  
Site de Poitiers : 15 ter, rue Victor Grignard – 86000 Poitiers

Contact : 05 56 79 63 31  
Courriel : F.cloarec@anact.fr  
<http://nouvelle-aquitaine.aract.fr/>

➤ Contacter l'ARS de votre région



### ARS Nouvelle-Aquitaine

103 bis rue Belleville - CS 91704  
33063 Bordeaux Cedex

Standard : 05 57 01 44 00  
Courriel : ars-na-contact@ars.sante.fr  
[www.ars.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.ars.nouvelle-aquitaine.fr)



Télécharger le Travail & Changement sur la qualité de vie au travail



Télécharger le 10 questions sur... la qualité de vie au travail dans les établissements de santé



Télécharger le 10 questions sur... la qualité de vie au travail



Crédit photo : Freepik



## REJOIGNEZ UN CLUSTER SOCIAL POUR :

- 👍 Engager une démarche expérimentale et apprenante sur la mise en œuvre d'une politique de qualité de vie au travail
- 🤝 Tester de nouvelles manières de coopérer, en considérant tous les professionnels comme les experts de leur travail
- 📞 Echanger avec d'autres établissements sur leurs expériences et leurs pratiques en matière de qualité de vie au travail





*Vous vous sentez seul pour faire*

**Acquérir une nouvelle méthode de travail** reposant sur la collaboration de tous

**Progresser sur des sujets propres à l'établissement** dans un cadre sécurisé



*Besoin d'expertise sur le sujet*



*Besoin d'échanger avec les autres*

**Enrichir le dialogue social**

**Repenser la question de la performance,** en y intégrant l'amélioration des conditions de travail



**UN PROJET SOUTENU SUR LE PLAN POLITIQUE ET TECHNIQUE PAR UNE DÉMARCHÉ NATIONALE, ET AU NIVEAU REGIONAL PAR UN ACCOMPAGNEMENT DE L'ARACT ET DE L'ARS**



## Un cluster social :

- ⊕ 5 à 8 établissements de la région
- ⊕ Représenté par un trinôme : un membre de la direction, un représentant du personnel, un personnel médical ou cadre de santé
- ⊕ Des personnes impliquées plus largement au sein de l'établissement

## Des objectifs :

- ⊕ Accompagner et outiller les établissements de santé pour initier et développer une démarche qualité de vie au travail
- ⊕ S'appuyer sur les échanges d'expériences entre établissements et entre acteurs pour innover aussi sur le territoire

## Un programme :

- ⊕ 5 séances collectives de travail, entre établissements
- ⊕ En alternance aux travaux collectifs, des appuis individuels dans les établissements, pour avancer sur les démarches internes
- ⊕ Permettre des échanges de pratiques, d'outils
- ⊕ Des apports de connaissance sur la qualité de vie au travail, mise à disposition de démarches et d'outils